FLPA

Fédération Luxembourgeoise de la Photographie Artistique

Affiliée à la Fédération Internationale de l'Art Photographique

Conditions de participation au

2e *aF Contest* (Concours *amFokus*) 2025
Images numériques projetées

de la Fédération Luxembourgeoise de la Photographie Artistique

(numéro de patronage FLPA 229/25/02)

1. La participation au *aF Contest* est gratuite.

2. Le *aF Contest* est réservé aux membres des clubs affiliés à la FLPA, détenteurs d'une licence FLPA ou non.

3. Le *aF Contest* comporte une catégorie Seniors et une catégorie Juniors (jusqu'à 16 ans accomplis). Les juniors indiquent leur date de naissance et la date de clôture fait date de limite d'âge.

4. Le concours est divisé en deux sections :
   - sujet libre (maximum 4 images par auteur) ;
   - sujet imposé (maximum 4 images par auteur) : « Porte(s) et/ou fenêtre(s) ».

   Définition du sujet imposé « Porte(s) et/ou fenêtre(s) »

   La photo est censée mettre en avant une ou plusieurs portes et/ou fenêtres en tant qu'élément central de la composition. La prise de vue peut être réalisée en milieu urbain ou rural, en intérieur ou extérieur, et peut inclure des détails architecturaux, des jeux de lumière, des textures, ou des interactions humaines avec ces éléments (exemples : une porte ancienne, moderne ou minimaliste, des fenêtres avec des reflets, une personne qui ouvre une porte ou qui observe par une fenêtre). Des images abstraites sur lesquelles la (les) porte(s) ou la (les) fenêtre(s) n'est (ne sont) pas clairement identifiable(s), celles montrant un (des) immeuble(s) pris de loin ou des détails sans contexte architectural clair, comme une poignée ou un volet isolé, ne sont pas admises.
   Des images montrant des situations qui vont à l'encontre de l'éthique respectivement de la dignité humaine ne sont pas admises.

Par le fait de participer au concours, l'auteur confirme avoir l'accord des éventuelles personnes représentées sur les photos respectivement le consentement à la prise de vue d'œuvres architecturales. La Fédération ne pourra en aucun cas être responsabilisée pour le non-respect du droit à l'image ou des problèmes liés au RGPD.

5. **Format des images**
   - Dimensions maximales : 1920 pixels en horizontal et 1080 pixels en vertical ;
   - Fichier en format jpg qualité maximale (taille maximale du fichier : 2 MO) ;
   - Profil sRGB.

6. La participation se fait uniquement en ligne sur la plate-forme « MYND » par l'intermédiaire du lien qui se trouve sur le site de la Fédération www.flpa.lu.

7. Les auteurs indiquent leurs nom et prénom, leur date de naissance et le nom du club.

8. La dénomination des fichiers téléchargés sur la plate-forme de participation correspond au titre de l'œuvre.

   Attention : **Les erreurs les plus fréquentes qui bloquent le transfert des fichiers proviennent du fait que** :
   - **le fichier n'est pas en format jpg ;**
   - **la taille maximale ou la plus grande dimension ne sont pas respectées ;**
   - **le nom du fichier dépasse les 32 caractères.**

   Aucune remise par CD, clé-USB ou courriel n'est acceptée.

9. Les participants s'engagent à ne présenter que des œuvres réalisées par eux-mêmes et qui n'ont pas encore été acceptées à un salon antérieur sous le patronage de la FLPA (vaut également pour des œuvres similaires), la présentation d'une œuvre étant strictement limitée à un seul support (Une œuvre acceptée sur papier lors d'un autre salon antérieur sous le patronage de la FLPA ne peut plus être présentée sous forme d'un fichier numérique.).

10. Les images originales doivent avoir été prises en utilisant un procédé photographique et tous les participants doivent posséder les droits d'auteur individuels de chaque photo soumise ainsi que de tout élément de chaque image. Chaque élément de l'image doit avoir été photographié par l'auteur lui-même.

11. Les œuvres sont jugées séparément par catégorie et par section.

12. Pour récompenser les auteurs des meilleures œuvres, la FLPA décernera les prix suivants :

	Sujet libre	**Sujet imposé**
Seniors	1er prix : 350 € 2ème prix : 250 € 3ème prix : 150 €	1er prix : 350 € 2ème prix : 250 € 3ème prix : 150 €

	Sujet libre	**Sujet imposé**
Juniors	1er prix : 200 € 2ème prix : 150 € 3ème prix : 100 €	1er prix : 200 € 2ème prix : 150 € 3ème prix : 100 €

13. Calendrier
Date de début de téléchargement des œuvres : 08/09/2025
Date de clôture pour la réception des œuvres : 12/10/2025
Réunion du jury : 18 ou 25/10/2025
Notification individuelle des acceptations à tous les participants : 29/10/2025
Vernissage avec projection, proclamation et remise des prix : AD de la FLPA le 12/12/2025
Autres projections : Projection itinérante

14. Les décisions du jury sont sans appel et la participation au *aF Contest* implique l'acceptation du présent règlement.

15. Les cas non prévus au règlement seront de la compétence de la FLPA.